

**ADMINISTRATION COMMUNALE
D'UCCLE
Service Urbanisme
Monsieur Marc COOLS
Echevin de l'Urbanisme
Place Jean Vander Elst, 29
B-1180 UCCLE**

V/Réf : 16-42320-2015
N/Réf. : JMB/UCL-2.242.575
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur l'Echevin,

Objet : UCCLE. Rue du Repos, 105-107.

Création d'un garage pour deux voitures, placement d'une brique rouge clair à la place de
crépis (modification de permis).
(Correspondant : Madame Charlotte Lescot)

En réponse à votre lettre du 14/08 sous référence, réceptionnée le 18/08/2015, nous vous envoyons l'avis émis par notre Assemblée en sa séance du 9/09/2015 concernant l'objet susmentionné.

La demande concerne une maison unifamiliale située dans la zone de protection du cimetière du Dieweg. Elle vise la modification du permis octroyé pour la construction de deux maisons unifamiliales. La CRMS avait émis un avis favorable le 26/04/2012 (AVL/ah/UCL-2.242/s.518) à la construction de deux maisons unifamiliales avec façade avant enduite, sous réserve de traiter ladite façade dans un ton clair intégré au front bâti existant.

La CRMS n'a pas de remarques particulières sur la demande.

S'il y a lieu, la DMS formulera en Commission de Concertation des remarques et recommandations complémentaires sur le projet.

Veuillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. : - B.D.U. – D.M.S. : Mme M. Muret
- B.D.U. – D.U. : M M. Briard